



## **La coalition UNICEM Normandie s'engage dans « l'accord de Rouen pour le Climat ».**

La COP21 de la Métropole Rouen Normandie est conçue pour permettre à tous les acteurs du territoire d'apporter leur contribution à l'objectif commun de contenir le réchauffement climatique en opérant une transition écologique bénéfique pour tous.

Après l'entrée en vigueur de l'accord de Paris pour le climat, la Métropole Rouen Normandie s'est inscrite dans la dynamique internationale pour contenir la hausse des températures en deçà de 2°C et si possible 1,5°C, en définissant une politique de transition écologique dans le cadre de l'élaboration de son « plan climat air énergie territorial » (PCAET). Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et ses compétences, la Métropole a initié une démarche de mobilisation de territoire, la COP21 Rouen Normandie, pour permettre à tous les acteurs (entreprises, citoyens, communes ...) d'agir et de contribuer à l'objectif commun.

A l'échelle du territoire de la Métropole, les objectifs sont à l'horizon 2050 :

- Une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 80 %
- Une diminution des consommations d'énergie de 50%
- Une multiplication par 2,5 des énergies renouvelables produites sur le territoire

\*\*\*

La coalition UNICEM Normandie rassemble les entreprises du secteur des industries de carrières et matériaux de construction. Elle est animée par Etienne FROMENTIN, Secrétaire Général de l'UNICEM Normandie

En sont membres :

- CEMEX Granulats, sites de ANNEVILLE-AMBOURVILLE, BERVILLE SUR SEINE et OISSEL, 23 employés
- Carrières STREF, sites de JUMIEGES, TOURVILLE LA RIVIERE et CRIQUEBEUF SUR SEINE, 57 employés
- FCH Capoulade, site d'YVILLE SUR SEINE, 3 employés
- LAFARGE HOLCIM Granulats, site d'ANNEVILLE AMBOURVILLE et d'IGOVILLE, 14 employés
- CARRIERES ET BALLASTIERES DE NORMANDIE, sites d'YVILLE SUR SEINE, TOURVILLE LA RIVIERE et CRIQUEBEUF SUR SEINE, 23 employés

- GRANULATS RECYCLES DE NORMANDIE, site de SOTTEVILLE LES ROUEN, 5 employés
- SPS, site de MARTOT, 15 employés

Soit un total de 7 entreprises et 140 salariés.

Les industries de carrières et de matériaux de construction sont depuis longtemps engagées dans une logique d'amélioration des connaissances et de maîtrise de leurs impacts sur l'environnement. Fort de cette culture, l'UNICEM Normandie a souhaité mobiliser ses entreprises pour valoriser les bonnes pratiques existantes et pour engager des réflexions permettant de s'inscrire dans un objectif commun : gérer durablement les ressources en développant l'économie circulaire et approvisionner durablement les territoires en matériaux de construction dans le respect de l'environnement.

\*\*\*

Considérant la démarche de Plan Climat Air Energie Territorial et de COP21 locale mise en place sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie,

Les entreprises précitées, représentées et animées par l'UNICEM Normandie, ont choisi de travailler ensemble pour trouver des solutions collectives face aux enjeux de la transition écologique.

La coalition UNICEM Normandie s'engage dans « l'accord de Rouen pour le climat » à contribuer aux objectifs de la COP21 par les actions suivantes.

### **Actions transverses**

- Promouvoir la charte RSE de l'UNICEM et les référentiels associés : ancrage territorial, environnement – biodiversité, économie d'énergie, lutte contre le réchauffement climatique -, capital humain, relations clients fournisseurs, gouvernance. A ce jour, 10 entreprises regroupant 62 sites de production de granulats et de béton prêt à l'emploi sont engagées. L'objectif est de pouvoir accroître le nombre de sites engagés sur les prochaines années.
- Promouvoir l'intérêt des commissions locales de concertation et de suivi (CLCS) qui sont des instances primordiales dans la vie des sites en lien avec les riverains des installations de carrières.
- Informer régulièrement les entreprises de l'engagement de l'UNICEM Normandie dans la COP21 et suivi des actions.

## **Biodiversité**

- Sensibiliser le personnel des sites dans le cadre des formations « Biodiversité » de la Charte Environnement. Régulièrement, l'UNICEM Normandie organise des formations par l'intermédiaire de la Charte Environnement. L'UNICEM Normandie fera appel au collectif Eduquer à la Nature dès 2019 pour organiser des sessions de sensibilisation à la biodiversité des salariés de l'industrie des carrières et du béton prêt à l'emploi présents sur le territoire de la Métropole.
- Organiser des chantiers natures sur le thème des espèces invasives et autres thématiques en 2019 et 2020 en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels et le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande.
- Lister les espèces ornithologiques présentes dans la boucle d'Anneville Ambourville. Echéance : 2019.
- Intégrer un volet biodiversité dans l'offre de formation initiale et continue.
- Informer et mobiliser les entreprises dans le cadre de réunions syndicales sur l'engagement de l'Union Nationale des Producteurs de Granulats dans la Stratégie Nationale de Biodiversité.
- Promouvoir nos savoir-faire sur la restauration écologique d'anciennes carrières.
- Contribuer à organiser l'utilisation de semences et plants d'origine locales.

## **Industrie**

- Economie circulaire
  - Etat de lieux :

En 2015, la production totale de matériaux de construction sur le territoire de la Métropole était de 1 880 000 T, dont 300 000 T issues du recyclage, soit 16 % de la production.

En termes de consommation de granulats sur le territoire de la Métropole, celle-ci est estimée à 2 470 000 T. Les productions issues du recyclage étant consommées localement, 12 % des consommations de la Métropole sont couvertes par le recyclage.

Enfin, sur les 300 000 T de granulats recyclés, 180 000 T sont issues des industries de carrières. Ainsi 60 % des granulats recyclés sont produits par les industries de carrières.

- Sur ces bases, nous nous engageons à :
  - Augmenter la quantité de granulats recyclés dans la production sur le territoire de la Métropole
  - Augmenter la part de granulats recyclés issue des industries de carrières
  
- Promouvoir l'économie circulaire dans les pratiques d'utilisation des matériaux de construction.
  
- Créer, en partenariat avec la F RTP Normandie, un observatoire régional de l'économie circulaire.
  
- Promouvoir l'utilisation de granulats recyclés dans la fabrication du béton prêt à l'emploi.
  
- Efficacité énergétique
  - Engager une réflexion sur la diminution de l'éclairage sur les sites.
  
  - Organiser des sessions de formation à l'éco conduite à destination des salariés.
  
  - Engager des réflexions sur le renouvellement du parc engins des entreprises vers des motorisations hybrides ou utilisant des bio-carburants. L'UNICEM Normandie pourra mettre en relation les entreprises avec des constructeurs ou organiser des réunions d'information sur le sujet.
  
  - Envisager des synergies avec les installateurs d'équipements de production d'énergie renouvelable. L'UNICEM Normandie mettra en relation ses entreprises avec des développeurs de projets éoliens ou photovoltaïques.

### **Transports des marchandises**

- Les industries de carrières présentes sur le territoire de la Métropole expédient 17 % de leur production par voie fluviale vers l'Île de France. Continuer à privilégier le transport fluvial pour les flux massifiés, tant à destination de l'Île de France pour l'approvisionnement en matériaux, que pour les frets retour de déblais.
  
- A ce jour, la distance moyenne d'approvisionnement de la Métropole par voie routière est de 30 kilomètres. Cet approvisionnement est réalisé par les sites situés dans le territoire de la Métropole, mais également par les sites situés sur les collectivités voisines. Maintenir un réseau de carrières suffisant permettant de répondre aux enjeux d'approvisionnement de proximité et ne pas augmenter la distance moyenne de transport.

- L'UNICEM Normandie a entrepris, en partenariat avec les communes de la boucle d'Anneville et la Fédération Nationale des Transports Routiers, une démarche visant à créer un itinéraire adapté aux poids lourds pour limiter les nuisances dans le bourg d'Anneville Ambourville. L'UNICEM Normandie s'engage donc à pérenniser cette démarche et à sensibiliser en continu les acteurs avec qui elle travaille sur le sujet.
- Continuer à mobiliser SNCF Réseau pour développer la compétitivité du transport ferroviaire.

### **Mobilité des individus**

- Les industries de carrières sont implantées, de manière générale, dans les territoires ruraux et sont très ancrées dans le territoire. De ce fait, favoriser l'emploi de personnel des territoires ruraux et localisés à proximité constitue un objectif de la Profession.
- Nous autorisons la Métropole à communiquer sur cet engagement (*cocher la case*).

Fait à Mont Saint Aignan, le 12 novembre 2019

*Signature(s)*

